Le SNJ, incontournable chez les journalistes

Première organisation de la profession, le SNJ a obtenu 53 % des suffrages en juin 2018 lors des élections à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. Organisé en sections régionales réparties sur tout le territoire, le SNJ s'appuie sur son réseau de militants, ses délégués dans les entreprises, ses permanences (action juridique, pôle pigistes, action syndicale, permanences emploi, fiscalité, déontologie), pour venir en aide aux consœurs et confrères en difficulté face à leur employeur, en particulier pour les plus fragiles d'entre nous, les salariés isolés et précaires, quelle que soit la forme de presse ou la taille de l'entreprise.

Plus d'un siècle de conquêtes

Fondé en mars 1918 en réaction à la censure et sur des préoccupations professionnelles et déontologiques, le SNJ a inspiré tous les textes qui régissent et protègent les journalistes français, depuis la naissance du statut et la création de la Commission de la carte, de la clause de conscience, la rédaction de la convention collective nationale de travail des journalistes, en passant par la charte d'éthique professionnelle (1918-1938-2011) – la mère de toutes les chartes françaises, européennes et mondiales – ou à la reconnaissance des droits d'auteurs (Hadopi 2009).

Le SNJ, service public de la profession

Grâce à l'expertise de ses militants, tous journalistes dans leurs rédactions – il n'y a pas de « militants professionnels » au SNJ – le syndicat est à la pointe de tous les combats : protection des sources et des lanceurs d'alerte, liberté de la presse, indépendance des rédactions, défense des droits d'auteur, des droits des journalistes pigistes, des droits des salariés en général, si nécessaire devant les juridictions adéquates. Le SNJ négocie – dans les entreprises et au niveau national – les salaires, les grilles de qualification, l'égalité professionnelle, la formation, la prévoyance dans dix branches de la presse et des médias – des agences de presse aux radios locales privées.

Le SNJ, cœur battant de la déontologie

La première organisation de la profession est à l'initiative de la création du Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM), fondé le 2 décembre 2019 à Paris. Cette instance nationale de déontologie vise à pointer du doigt des dérives éthiques en rendant des avis. Le CDJM n'est pas un tribunal des médias et il vise, au contraire, à rétablir la confiance entre le public et les journalistes. Les journalistes ont des devoirs vis-à-vis du public qui a droit à une information de qualité, complète, libre et pluraliste.

Le SNJ pour les pigistes

En pleine crise sanitaire, le SNJ s'est mobilisé pour que les journalistes rémunérés à la pige puissent bénéficier du chômage partiel.

Le SNJ est à l'origine de l'arrêté, publié au JO le 30 octobre 2020, qui modifie les conditions d'ouverture de droits aux IJSS (Indemnités journalières de la Sécurité sociale : maladie, maternité/ adoption, paternité et accueil de l'enfant, invalidité, décès) pour les journalistes professionnels rémunérés à la pige. Désormais, ceux-ci peuvent accéder aux indemnités journalières de Sécurité sociale dans les mêmes conditions de cotisation que les autres salariés. Pour rappel, il leur fallait auparavant avoir cotisé 3,4 fois plus !

Le SNJ, phare de la liberté de la presse

Le SNJ, les autres organisations syndicales de journalistes et la Ligue des droits de l'Homme ont fondé la coordination nationale #StopLoiSécuritéGlobale, à l'origine de nombreuses mobilisations contre ce texte, qui a été partiellement censuré par le Conseil constitutionnel. Le SNJ veille à la liberté d'informer et d'être informé, alors qu'un nouveau texte sécuritaire et liberticide a été déposé au Parlement.

Solidarité pour les journalistes afghans en danger de mort

Une vingtaine d'adhérents du SNJ sont mobilisés depuis août pour obtenir une évacuation et une protection pour nos consœurs et confrères afghans, menacés par les talibans et désormais interdits d'informer et d'exercer leur métier. Des témoignages terrifiants ont été recueillis. Cette véritable « cellule de crise » a reçu plus de 1 200 demandes. Pour chacune d'elle, il est vérifié qu'il s'agit bien de journaliste détenant une carte de presse afghane et d'un travail journalistique effectué par chaque demandeur. Leurs noms et coordonnées ont été transmis au ministère des Affaires étrangères afin qu'ils soient évacués en priorité.

- Suivez toute l'actualité de la profession et du SNJ sur Twitter : @SNJ_national
- Le SNJ est membre fondateur de la Fédération internationale des journalistes.
- Téléchargez le bulletin d'adhésion au SNJ sur notre site
- Une question, un problème, besoin d'un conseil ? Envoyez un mail à snj@snj.fr
- Retrouvez toutes les grilles de salaires, la convention collective, notre actualité sur le site du SNJ
- Le groupe Facebook du pôle pigistes du SNJ compte plus de 4 000 membres.

Union syndicale Solidaires · SNJ Syndicat National des Journalistes · IFJ UIJ

Syndicat national des journalistes - 33 rue du Louvre - Paris 75002 - 01 42 36 84 23 - snl.fr - snj@snj.fr

ELECTIONS **COMMISSION DE LA CARTE DE PRESSE**

Second tour

Votez SNJ

Du 23 novembre au 7 décembre 2021

SNJ Syndicat National des Journalistes

Merci.

Merci d'avoir, pour le deuxième scrutin consécutif, fait progresser la participation aux élections de la commission de la carte. Vous êtes presque 1 500 journalistes supplémentaires à vous être mobilisés, soit 2,5 % de plus qu'au premier tour 2018. C'est un signe important.

Merci d'avoir fait progresser le SNJ de plus de deux points en apportant 7 643 voix à notre liste, soit **56,14 % des suffrages.**

Merci aux journalistes alsaciens. Après 22 ans sans quorum au national comme dans les régions, l'Alsace a élu ses correspondants régionaux, Patrick Genthon et Evelyne Herber du SNJ, dès le premier tour avec quasiment 49% des voix.

Merci, mais... 39,75 % de votants, ce n'est pas assez.

Il va falloir retourner aux urnes dès le 23 novembre. Vos représentants à la commission de première instance, à la commission supérieure et dans 18 régions restent à élire.

Pour la profession,
pour l'information,
pour la défense de nos droits,
renforcez encore la participation,
votez SNJ.

103 ans de combats au service de la profession, au service de l'information, pour la liberté de la presse.

Les candidats du SNJ aux élections de la CCIJP

Catherine Lozac'h

Tenir la barre.
Face aux remous qui secouent le monde de la presse, celle qui navigue sur les eaux bretonnes tient bon la barre. Très attachée au statut du journaliste, elle a défendu la profession pendant plus de 15 ans comme correspondante régionale et deux mandats à la commission plénière. Et de ce cap, rien ne la fera varier.

Gilles Viellard

Le gardien des principes.
Avec lui pas de détours, le statut des journalistes est écrit dans la loi, le reste n'est que littérature. Derrière ses principes, celui qui pourrait devenir le plus ancien élu journaliste de la commission de carte, cache un cœur gros comme ça. Redevenu pigiste, il connait par cœur la précarité du métier.

Bleuette et Célia

Un duo de choc.
Correspondantes dans la région Alpes depuis 9 ans, Bleuette Dupin, matinalière à France Bleu Pays de Savoie, et Célia Loubet, journaliste à la rédaction du Dauphiné Libéré de Bourgoin-Jallieu, connaissent leur territoire et font le lien entre la commission et les demandeurs de leur région. « Nous sommes souvent leur premier lien avec la profession ».

La CCIJP en chiffres

34 567 cartes délivrées en 2020 dont 1 353 premières demandes.

52 % d'hommes, 48 % de femmes.

Le SNJ à la CCIJP

En 2018, **53,13 %** des suffrages se sont portés sur les listes SNJ, ce qui représente 5 titulaires et 5 suppléants élus pour 8 sièges de titulaires et 8 de suppléants à pourvoir côté journalistes.

Lors du mandat 2018/2021, les élus du SNJ, qui représentent moins du tiers de l'ensemble des commissaires, ont traité près des trois quarts des dossiers.

Commission de 1ère instance

Titulaires

Catherine Lozac'h
Le Télégramme

Gilles Viellard
Pigiste

Franck Bazin
La Voix du Nord

Cécilia Lacour
Pigiste

Pascal Rossignol
Photojournaliste Reuters

Francis Magois
L'Equipe

Anaïs Feuga
France Inter

Brice Ivanovic
JRI
Pigiste

Suppléants

Joëlle Maraschin
Pigiste

Vincent Lanier
Le Progrès

Elodie Hervé
Pigiste

Olivier Samain
Europe 1

François Ollier
France 3

Paulina Benavente
RMC
Next Radio TV

Pierre Morel
Photographe
Pigiste

Lucile Jouvin
Le Monde

Commission superieure

Titulaire
Claude Cordier
Journaliste Honoraire (Radio France)

Suppléant 1
Christine Morandi
Journaliste Honoraire

Suppléant 2
Stéphane Depinoy
France 2

Olivier Samain

Europe 1, c'est lui ! Il était le plus ancien journaliste de la rédaction. 40 ans passés à négocier avec onze directions avec la fierté d'avoir porté l'élan collectif de juin dernier avec une grève historique dénonçant l'emprise croissante de Bolloré. Ce devrait être son 4e mandat à la commission de la carte.

Claude Cordier

Président, c'est fini ? Ancien responsable SNJ à Radio France, il a représenté la commission de la carte comme président ou comme vice-président pendant 10 ans. Son souci constant : consolider l'unité de la profession en s'ouvrant aux nouveaux métiers. Son expertise sera indispensable à la commission supérieure.

Anaiz Aguirre Olhagaray

Le Pays basque au cœur. Jeune journaliste à Mediabask, elle est ancrée, comme son titre multimédia, dans une région à forte identité et en connait chaque recoin. Avec l'expérience d'Hervé Chassain, de Périgueux, les journalistes d'Aquitaine seront sûrs d'être bien représentés par un tel binôme.

Correspondants regionaux (Titulaires et suppléants)

Alpes

Célia Loubet
Le Dauphiné Libéré

Bleuette Dupin
France Bleu Pays de Savoie.
Sortantes

Auvergne/Limousin

Fabienne Joigneault
France Bleu Limousin
Sortante

Geneviève Thivat
La Montagne

Centre

Malik Laïdi
L'Echo Républicain
Sortant

Patricia Pourrez
France Bleu Orléans

Languedoc-Roussillon

Michèle Bernaben
Midi-Libre
Sortante

Laurent Duguet
Montpellier Pigiste
Le Moniteur

Nord-Pas-de-Calais

Matthieu Darriet
France Bleu Nord

Marjorie Duponchel
La Voix du Nord
Sortants

Poitou-Charentes

Julien Fleury
France Bleu La Rochelle

Isabelle Plantegenest
Le Courrier de l'Ouest
Sortante

Rhône

Anne-Laure Wynar
Le Progrès

Ioulia Poukhlii
Euronews
Lyon

Alsace

Patrick Genthon
France Bleu Alsace
Sortant

Evelyne Herber
Arte

Bourgogne/Franche Comté

Céline Mazeau
L'Est Républicain

Vannick Berton
Le Bien Public

Champagne/Picardie

Aurore Chabaud
L'Est Eclair
Troyes

Benoit Henrion
France 3
Sortants

Lorraine

Sabine Lesur
Vosges-Matin

Thierry Colin
France Bleu Sud-Lorraine
Sortants

Normandie

Anne Bouchet
Paris-Normandie
Sortante

Sébastien Lof-Lecoq
NRJ
Le Havre

Provence

Jérôme Rey
Photographe
La Provence
Avignon

Jean Manuel Bertrand
F3 Marseille

Outre-Mer

Flavien Rosso
Le Quotidien de la Réunion
Sortant

Bruce Régent
FTV Réunion

Aquitaine

Hervé Chassain
Sud-Ouest
Sortant

Anaiz Aguirre Olhagaray
Mediabask

Bretagne

Olivier Scaglia
Télégramme
Sortant

Ambre Lefèvre
Ouest-France

Côte d'Azur/Corse

Rodolphe Peté
Nice-Matin
Sortant

Frédéric Danesi
France 3 Corse

Midi Pyrénées

Jean-Louis Galamel
La Dépêche du Midi Sortant

Florence Jacquemoud
Pigiste
La France Agricole

Pays de la Loire

Tifenn Thébaud
Le Courrier de l'Ouest
Sortante

Bertrand Boyer
JRI Nantes

Sabine Lesur Thierry Colin

Lorraine forte.
Vosges-Matin pour elle, belle expérience professionnelle régionale et au poste de correspondante de la CCIJP. France Bleu Sud-Lorraine pour lui, des mandats à Radio France et un nom bien connu dans la région. Sabine et Thierry, ensemble pour la Lorraine.

Florence Jacquemoud

« J'ai décidé d'être utile. »
Journaliste à la pige, avec de multiples collaborations en presse pro, la presse agricole est le fil rouge de sa carrière. Elle a toujours bataillé pour être salariée. Elle ne s'est pas posée trop de questions pour être candidate correspondante régionale suppléante en Midi-Pyrénées.

SNJ
Syndicat National des Journalistes

La Carte, comment ça marche ?

Quoi ?

Créée le 29 mars 1935, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels a trois composantes :

- **la Commission de première instance** qui statue sur les demandes de cartes

- **des correspondants régionaux**, hors Ile de France, donnent leur avis sur les premières demandes.

- **la Commission supérieure**, une instance d'appel qui examine les recours des demandeurs dont les cartes ont été refusées par la première instance.

Qui ?

La Commission est une structure paritaire journalistes élus - employeurs mandatés. En première instance, elle est composée de 32 membres. Huit titulaires et huit suppléants journalistes élus par les journalistes détenteurs de la carte et huit titulaires et huit suppléants des employeurs désignés par leurs organisations professionnelles. De même, 19 régions comptent chacune un correspondant journaliste et un correspondant employeur, assistés d'un suppléant.

A la Commission supérieure siègent trois magistrats, dont l'un est le président, et un représentant élu des journalistes et un des employeurs nommé, assisté chacun de deux suppléants.

Comment ?

Dès sa réception, le dossier de demande de carte est traité par les services administratifs, qui réclament éventuellement au postulant les pièces ou renseignements manquants. Pour les premières demandes hors Ile de France, l'avis des correspondants régionaux est sollicité. Le dossier est ensuite soumis à l'examen individuel des commissaires de première instance. Un visa patronal et un visa journaliste sont requis. Dans le cas où l'un des commissaires émet un avis réservé ou défavorable, le dossier est examiné en séance plénière de première instance qui statue. En cas de refus, le postulant peut saisir la Commission supérieure.